



Collectif de Citoyens pour une Médecine Libre

Objet : **Votre responsabilité pénale**

Madame, Monsieur,

Médecin, infirmier, pharmacien, ou autre intervenant en centre de vaccination réalisant des injections de "vaccins" contre le SARS cov 2 (Covid-19) nous tenons à vous alerter sur **votre responsabilité pénale**.

En effet, certains de vos ordres professionnels vous ont assuré, ou négocié pour vous, une impunité civile et financière contre les recours de patients décédés ou subissant une infirmité suite à une injection d'un vaccin contre le SARS cov 2.

Mais, savez-vous que votre **responsabilité pénale** peut toujours être **engagée pour négligence**, manquement à une **obligation de sécurité**, de **prudence** ou encore un **défaut volontaire d'information** ayant conduit le **patient à accepter** cet acte médical **sans un consentement libre et éclairé**.

Pourtant, la majorité d'entre vous **se contente** d'informer les patients des **effets indésirables mineurs**, mais jamais des **effets graves pouvant survenir**. C'est donc de fait un **défaut d'information** conduisant le patient à accepter un acte médical, pour lui ou ses enfants, sans en connaître **l'étendue réelle des conséquences** (*Articles L1111-2, L1111-3 et R4127-35 du Code de la santé publique*) et c'est **à vous d'apporter la preuve devant la juridiction pénale** que vous avez bien délivré une information sincère et exhaustive...

Des **effets indésirables graves** à court terme sont pourtant **bien répertoriés** et **des millions de déclarations** volontaires ont été effectuées en Europe et aux États-Unis en 1 an :

- Base de l'ANSM (<https://ansm.sante.fr>)
- Base Eudravigilances (<https://www.adrreports.eu/fr/>)
- Base V.A.E.R.S. (<https://vaers.hhs.gov/>)

Les **effets à long terme** étant bien sûr **totallement inconnus** ainsi que des **études de sécurité** qui ne sont **pas terminées ou pas faites** sur certaines typologies de patients (femmes enceintes, foetus, développement de l'enfant, génotoxicité, fertilité ...), voyez page 110 de ce document officiel Pfizer :

https://www.ema.europa.eu/en/documents/rmp-summary/comirnaty-epar-risk-management-plan_en.pdf

En conséquence, nous nous **réserveons le droit de vous poursuivre** devant les juridictions pénales ou de nous **porter partie civile** de toute procédure individuelle ou collective intentée contre vous dans le cadre des **blessures infligées par les injections** que vous auriez pratiquées ...

Lien de téléchargement de ce document : <https://tinyurl.com/infomedcov>

----- NE PAS JETER CE DOCUMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE -----

Imprimez ce document et diffusez le largement auprès des professionnels de santé : médecins, pharmaciens, infirmiers, centres de vaccination, laboratoires... **directement en boîte aux lettres, mains propres ou par courrier postal anonyme ou non ...**